54me Année — Nouvelle série — N° 146 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 16 OCTOBRE 1948.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 200 francs
Changement d'adresse : 10 frs
C.C.P. Marseille 156-36 — Tél. 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 15 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Une automnale visite à Chantereine et à Marie Gasquet

Sur les Routes Blanches...

Les Routes Blanches d'Autrefois

Elles sont uniformément grises et banales les routes d'aujourd'hui et malgré leur insconstable commodité elles ne rappellent en rien les routes de jadis avec leurs mirages disparus.

En effet, elles étaient «blanches» d'une poussière accumulée, ces Routes blanches d'autrefois ! Mais c'était une poussière faite aussi des rayons dorés du Matin et des clartés du Crépuscule...

Les Routes de Mélancolie... les Routes des arrières-soirs, les Routes blanches du Passé, les Routes qui conduisaient aux choses disparues, les Routes mourantes et abandonnées s'enfonçant vers les pays des Souvenirs, les Routes qui ramènent encore aux Recueillements et aux Méditations, aux Nostalgies et aux Regrets... Les Routes pâles, les Routes sans fin, les Routes aux buissons d'églantiers, les Routes aux buissons d'aubépine en fleurs et loin des cloaques, loin de tous les bourbiers de la vie, les Routes blanches de l'enfance, les Routes blanches de jadis !...

Mais après tous ces multiples « points d'exclamation » chers à mes habitudes, nous pourrions, ce me semble, nous écrier comme le poète et à propos des autres blancheurs d'antan, et de toutes ces neiges défuntes, où sont-elles, mais où sont-elles ? ces routes poudreuses et mystérieuses et sur lesquelles maintenant il nous est défendu de marcher, sinon d'avancer vers les mirages éternels.

Que voulez-vous ! et lorsque je vins au monde, nos très modernes «mécaniques» aux monstrueux charrois ne les avaient pas encore annihilées, défoncées, disloquées ou simplement nivelées, uniformisées nos vieilles routes de nos pères et je parle surtout de ces petits chemins ombreux, bien à l'écart, qui sentaient la noisette, et de ces petites voies transversales, propices aux idylles de la 20e année !...

Les routes blanches, elles étaient recouvertes et toutes craquantes d'une poussière accumulée, d'une poussière épaisse et qui n'avait rien de dur avec en plus ces jolis nuages et ces petits tourbillons qu'y soulevaient nos pas d'enfants, nos gentils petits pas d'enfants qui piétinaient là, nos premières Illusions et nos premières Rêveries.... L'on aurait dit qu'ils s'enfonçaient à plaisir, là dedans et tout à leur aise et comme dans une autre poudre impalpable, invisible, immatérielle, et comme dans une autre neige de l'été avec aussi d'autres flocons d'argent, encore plus souples et plus légers que les autres !...

Sur les routes blanches, mais — soyez tranquilles — je ne me suis point égaré tout à fait sur celles que nous ne prenons plus guère et pour venir me perdre encore dans une nébuleuse divagation, et tout au contraire et savez-vous que c'est là le titre évocateur et attirant du très prochain Livre de souvenirs de Marie Gasquet faisant suite à « son gai Savoir » et à son « Enfance Provençale ».

J'ai revu l'autre jour Marie Gasquet dans une maison accueillante et amie et dans ce clair logis de « Chantereine » à deux pas de Ste Euphémie ! Marie Gasquet continue à nous le donner le bel exemple de la Prêtresse d'Art. Malgré ses cheveux argentés, elle reste toujours jeune et d'une belle vaillance et n'ayant pas renoncé à son courageux labeur de noble écrivain idéaliste ! Elle avait su nous donner un certain jour la définition et la différence des beaux songes et des songes creux, et leur misérable et révoltante contrefaçon... C'était à l'occasion du centenaire d'Arène et elle nous avait parlé de celà sur ce petit perron évanoui aux 3 marches de pierre grise et comme si elle se trouvait sur une estrade ou dans une chaire d'église et nous avions senti monter sur nos cils embués de mystérieuses perlées de larmes, celles de l'attendrissement intérieur !...

J'entendais de nouveau, l'autre soir ce timbre de cristal, cette voix de douceur si prenante et l'auteur du « Gai Savoir » voulut bien me dévoiler le titre de ce prochain ouvrage qui en serait le complément et la suite sur les Routes blanches, les Routes blanches d'autrefois...

Nous étions assis près de la première flambée en ce début d'automne pourtant si attiédi. La nuit se faisait peu à peu dans cette grande et vaste pièce de cette ancienne métairie rustique de « Chantereine », transformée en un « home » d'élégance et à l'intérieur le plus raffiné. L'on apercevait par le store d'un vitrage et un coin de tenture soulevée, une « Montée de Route » crépusculaire à travers les ravines grisâtres et couleur de cendre qui conduisent encore par un dernier raidillon presque abandonné, à ce dernier pigeonnier délabré, au pan de mur en ruine et faisant songer à s'y méprendre au pigeonnier de maygremine des contes d'Arène.

Marie Gasquet, de sa voix chantante et un peu dolente me parlait alors de celui qu'elle avait connu et de celui qui l'avait prise en affection dès son tout jeune âge et lorsqu'elle était petite fille et qu'elle jouait encore à la poupée, car Paul Arène le bougon, et Paul Arène le grincheux « le mauvais caractère » avait cependant des trésors de tendresse insoupçonnée et refoulée. Il faisait alors asseoir près de lui ou plutôt en face de lui et comme un petit porte bonheur, la petite Marie qui se tenait bien sage et bien attentive, droite dessus sa chaise et sur son escabeau, à cette même table de travail où s'écrivaient les purs chef-d'œuvres. Et le poète les lui récitait à elle la première et à son tour et avec une voix de tendresse et comme un père à son enfant, il lui disait : « Retiens bien ceci et ce que je n'ai jamais confié à personne qu'à toi ». Pendant toute mon existence je suis resté un forçat de la plume, mais je n'ai jamais eu, toute ma vie, qu'une seule adoration, celle de notre langue provençale et française et toutes les deux ont su confondre en mon âme leurs mêmes divines et musicales harmonies, et je ne les ai jamais séparées dans mon affection et dans mon cœur elles y restèrent égales.

La nuit s'était presque faite en ce manoir de Chantereine et au dehors les horizons violacés s'étaient assombris peu à peu... Les montagnes du bec de l'aigle achevaient d'y découper leurs deux pointes jumelles et qui s'y détachaient en relief, puis tout à coup le ciel était devenu d'un gris de fer accentué avant que tout se confondit dans la lueur des ombres...

J'avais repris tout seul le chemin du retour « et la Route de Nuit », la route blanche nocturnale, la route de nuit, la route où nous accompagnent ces visions étranges et que nous sommes les seuls à distinguer à nos côtés comme des êtres insaisissables, comme des formes blanches comme des formes pâles et la route de nuit était encore un peu plus blanche et un peu plus pâlie, avec un dernier reflet de lumière attardée.

L'immense amphitéâtre en arc en ciel des montagnes de Gap se reculait dans la Nue lointaine et arrivé au viaduc je vis entre les hautes piles et dans leurs successifs intervalles la moire glauque et sombre du Buëch qui commençait à se noircir, à s'endormir, dans je ne sais quelle palpitation plus douce et plus vivante !... C'était un dégradé aux teintes vert foncé qui se mélangeait avec la rouille toute jaune des peupliers aux pointes agitées !... Le petit clocher, encore plus effilé, de la Baume, amincissait en même temps et davantage son campanile et son fuseau de pierre brune qui semblait encore un cierge d'Autel allumé dans le soir, et je comprenais pourquoi Paul Arène, dans ses exils brumeux de Paris aimait quelquefois, loin des Importuns, à venir fermer à demi ses paupières pour y entrevoir et pour y regarder seul à seul ce paysage de rêve et de piété, ce paysage de silence, de solitude et de prière, au bout des routes blanches, des routes blanches d'autrefois...

Et qu'il me soit permis de dire ici qu'elle fut donc instructive et pour vous et pour moi, cette causerie familière avec Marie Gasquet...

Qu'elle fut instructive et des mieux remplies et suivies de ces infinités de choses qui viennent assaillir notre cœur et nous illuminer notre âme.

Qu'elle fut instructive et aussi douce que réconfortante et pleine en effet, d'enseignements heureux et de profitables leçons, et qu'elle fut bien inspirée, cette visite d'automne à Chantereine et cette visite à Marie Gasquet qui demain et bientôt nous les donne ses Routes blanches.

Ah ! quel titre séduisant d'un très beau Livre... Les Routes blanches du silence vers les seuls purs mirages de cette vie et vers les seules consolations de toutes ses tristesses et aussi vers les seuls refuges les plus fidèles et les plus sûrs de ses Eternités !...

Hippolyte SUQUET.

JEUNESSE... MUSIQUE et SOLFEGE

Les jeunes sont l'espoir et la force vive d'une société.

Malgré la meilleure volonté, malgré la mise en commun au service d'un but bien défini de tous les moyens dont ils disposent, les «Touristes des Alpes» ont besoin d'une ardeur nouvelle. Il y a des lacunes à combler, des pupitres à fournir, d'autres à créer, pour que notre Musique devienne l'harmonie complète qu'elle se propose de devenir un jour.

Le Cours Municipal de Solfège, dont la direction est confiée à notre Société Musicale, doit apporter chaque année une promotion de jeunes instrumentistes capables. C'est là avec le souci d'apprendre aux jeunes à connaitre et aimer la musique, un des buts que nous recherchons.

Réorganisé en Janvier dernier, suivi avec régularité par une trentaine de jeunes répartis en deux groupes, le cours de solfège nous apportera au 1er Janvier ou à Pâques, six ou huit jeunes musiciens.

En raison du nombre croissant des élèves et des résultats acquis l'an dernier, nous avons cette année trois cours : 1re, 2e années de solfège et cours de perfectionnement et d'instruments. Le sous-chef Ailhaud, chargé des cours, donne le meilleur de lui-même à chacun des trois stades.

Les inscriptions d'élèves sont reçues jusqu'au 20 Octobre.

—)o(—

Livre d'Or de la Société Musicale « Les Touristes des Alpes »

Souscription pour l'achat d'instruments de Clique. — Première liste : M. Pierre Buès 1.000 ; M. le Docteur Civatte 1.000 ; M. D. 1.000 ; Jean Aubry, quincaillier 500 ; Gilles, Variétés 1.000 ; Barrière, boucherie 500 ; Arnoux, nouveautés, 800 ; La Marseillaise 1.000.

Premier total : 6.800 francs.

Cette souscription est accueillie avec faveur. Nous remercions ici tous les Sisteronnais, amis de la jeunesse, amis de la musique, amis de Sisteron, qui ont compris l'intérêt de notre jeune entreprise et continuons à recevoir avec reconnaissance tous les conseils, critiques, dons, qu'ils voudront bien nous accorder.

RETOUR

Nouvelle inédite et spécialement écrite pour « Sisteron-Journal » par le romancier Aimé BLANC

(suite)

Quelle imprudente cette lumière ! Venue pour jouer, elle reste captive et l'on devine mille efforts de fuite. Elle saute de goutte en goutte, se rue contre les parois cristallines de sa prison liquide, rugit de colère, verdit d'angoisse, étouffe et se violace, passe du jaune à l'orange, se noie enfin dans une blanche apothéose, le bouillonnement furieux du torrent qui retrouve sa fille.

Vite familiarisé avec la beauté du spectacle Jean se met à l'œuvre et de la pioche et de la pelle rouvre un chemin à l'élément. La terre est meuble, l'outil mord bien. Dans l'infernal bruit de chute la pensée de l'homme fait sa place. Il pense à l'avenir s'essaye à organiser un programme. Cette année il est trop tard pour les céréales mais encore assez tôt pour planter des tubercules. Il peut également semer navets et carottes et cette récolte lui assurera une possibilité d'élevage. Dix ou douze cochons, pourquoi pas ? Il peut aussi ensemencer en fourragères et hiverner des moutons. Ensuite des poules, beaucoup de lapins.... Celà rapporte... Davantage même que le blé... Oui, mais voilà... Celà représente un gros travail et jamais un homme seul ne pourra y suffire....

Jean parait ennuyé. Il est certain de la réussite qu'auraient de tels projets, certain que son année ne serait point perdue. Et tout naturellement il songe à Michèle....

Le garçon sursaute et s'arrête dans son travail. Puis franchement, à la face du soleil, dans le fracas des eaux qui s'écrasent, éclate d'un rire sonore tant lui apparait farce ce à quoi il vient de penser.

— Et pourquoi pas se marier avec elle pendant qu'il y est !....

Jean Rivas rattrappe sa pioche et violemment se remet à bêcher. Il va vite, très vite, comme si l'effrayait la chose pensée et qu'il veuille à présent l'enfouir. Mais l'imagination n'est pas facile à discipliner et il suffit souvent qu'on lui élève des barrières pour qu'elle éprouve immédiatement le besoin de les franchir. Alors, elle vous enveloppe, s'impose, dicte sa propre loi et vous entraine dans ses exentricités.

A prime abord, Jean se rebelle et s'indigne puis, comme il est essentiellement raisonneur, accepte par jeu, histoire de savoir jusqu'où le conduira la folle.

Oh ! ce n'est pas compliqué et sans aucun détour. Tout de suite elle les marie et les installe dans l'avenir. Et la ferme prospère. Elevage et culture vont de pair. Des pourceaux se disputent dans les étables, lapins poules prolifient et deux jeunes poulains gambadent sur les aires. Dans les champs les luzernes sont vertes de santé et les sainfoins étalent la douceur rose de leurs fleurs où vit un monde d'abeilles. La vigne est encore plus verte que ne le sont les luzernes et les souches, maintenant parfaitement ordonnées, soignées, taillées, sont pomponnées comme des filles un soir de bal. Plus loin, les blés chantent la joie et roulent en vagues blondes. Mais — et là Jean ressent une étrange oppression — il perçoit des rires d'enfants. Il en voit trois, deux garçons, une fille, et il sait soudain pourquoi la ferme est si prospère, pourquoi il a tant travaillé puisque ceux-là reprendront un jour l'outil de ses mains fatiguées.

(à suivre)

Voir « Sisteron-Journal » du 30 Juillet, 7 et 14 Août, 11, 18 et 25 Septembre, 2 et 9 Octobre.

Les obsèques émouvantes de deux braves

Samedi dernier, à 16 heures, en présence d'une foule immense visiblement attristée et recueillie par une émotion mal contenue, ont eut lieu les obsèques des soldats Crosasso Baptiste et Hugues André morts pour la France à la dernière guerre.

On sait que Crosasso fut tué sur la Loire en combattant les allemands quant à Hugues il fut abattu par la sentinelle au moment où il tentait de s'évader. Il avait été fait prisonnier et emmené à Châlons-sur-Marne. Aussi leurs obsèques ont revêtu non seulement le caractère d'une émouvante cérémonie, mais aussi d'une touchante manifestation de respectueuse et profonde sympathie envers les familles si profondément affligées par ces pertes cruelles.

La musique des « Touristes des Alpes » marchait en tête, exécutant la marche funèbre. Des enfants des écoles et des anciens prisonniers ou combattants chargés de fleurs et de couronnes précédaient le char funèbre sur lequel étaient placés les deux cercueils recouverts de drapeaux tricolores. Les poêles étaient portés par des camarades des deux disparus.

Au cimetière deux émouvants discours retraçant les vertus et les mérites de ces deux braves furent prononcés par MM. Paret, maire, au nom de la Municipalité, des « Touristes des Alpes » et de la population Sisteronnaise, et Marcel Lieutier au nom des prisonniers et anciens combattants.

La cérémonie terminée, la foule se retire silencieuse et péniblement impressionnée.

Que toutes ces marques de sympathie, si nombreuses et si sincères atténuent la grande douleur de tous les membres de ces deux familles si durement éprouvées. A tous nous renouvelons l'expression de notre respectueuse sympathie et de nos condoléances les plus émues.

SPORTS

FOOT-BALL

CHAMPIONNAT DE 1re DIVISION

U. S. Saint-Auban-Malijai contre Sisteron-Vélo

L'équipe de Saint-Auban-Malijai a toujours fait bonne impression à Sisteron. Le onze, issu de la fusion des clubs de St-Auban et de Malijai s'avère comme une formation ardente et bien en souffle qui donnera du fil à retordre aux joueurs locaux.

N'ont-ils pas, dimanche dernier, en championnat, disposé de l'U. S. Méenne par 5 buts à 0 ? ce qui n'est pas une mince référence !

Les Sisteronnais, après deux ou trois dimanches de tatonnements, coïncidant d'ailleurs avec l'absence de Blanc, Fabre et Bernard, semblent retrouver à chaque match la bonne carburation.

Battus dimanche dernier par Ste-Tulle après une partie courageuse, nos joueurs doivent se réhabiliter aux yeux de leurs supporters.

Cette rencontre, qui sera précédée d'un agréable lever de rideau entre les équipes réserves des deux clubs, attirera sans nul doute au Stade Municipal un nombreux public demain Dimanche à 14 heures.

—)o(—

Ecole Communale bat Collège de Sisteron par 4 à 0

Jeudi s'est jouée une partie de foot-ball, bien amicale, entre quelques jeunes du Collège Mixte et ceux correspondant de l'Ecole Primaire. Après une partie durement disputée, l'Ecole Primaire s'assura le gain de la partie en battant son adversaire par 4 buts à 0.

A VENDRE :

VESTE longue agneau blanc, état neuf.

S'adresser au Bureau du Journal.

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

ARRESTATION. — La gendarmerie de Sisteron a mis en état d'arrestation le nommé Calvi Virgille, de Parésous, 24 ans, pour destruction de deux essaims d'abeille, vol de miel et de deux ruches, commis au préjudice de M. Richaud, cantonnier dans notre ville.

A Mison, également, le nommé Raschetti, 18 ans, a été arrêté pour vol d'une montre dame or, commis au préjudice de M. Blanc, cafetier à Mison.

Nous félicitons notre brigade de gendarmerie de la vigilance qu'elle a montré en pareille circonstance.

Quelques vols ont été encore commis au préjudice de certaines personnes de Sisteron. Nous croyons savoir que la gendarmerie enquête.

AVIS

Les personnes désirant se rendre à l'ISLES-SUR-SORGUE sont priées de se faire inscrire chez GALVEZ, taxi, SISTERON. Téléphone 2.

CONSEIL DE REVISION. — Le Conseil de Révision pour le canton de Sisteron a eu lieu Mercredi sous la présidence de M. le Sous-Préfet de l'arrondissement. Sur 32 conscrits, 2 seulement ont été exemptés.

DECLARATIONS DE VENDANGES. — Les déclarations de vendanges sont reçues en Mairie, Bureau du Ravitaillement.

SUPPLEMENTS POUR FAMILLES NOMBREUSES. — Il est rappelé que ces suppléments sont attribués à partir de 3 enfants de moins de 21 ans et présents au foyer. Passé le 20 Octobre lès suppléments ne seront plus délivrés.

RAMONAGE

Les personnes qui désirent faire ramoner leurs cheminées doivent se faire inscrire dès à présent et jusqu'à la fin Octobre chez M. CANO, plombier, Place de la Pousterle.

Passé cette date aucune demande sera prise en considération. Le reçu du ramonage sera délivré conforme.

VARIETES - CINEMA

Samedi, soirée Dimanche, matinée
Actualités Documentaire

MONSIEUR LARBIN

film tiré d'une pièce de Courteline

Ginette Leclercq et Lucien Coedel
dans
LA BELLE GARCE

Dimanche, à 21 heures, Grand Bal avec l'orchestre varois « Printany-Jazz ».

AVIS DE LA MAIRIE. — Une enquête est ouverte sur le projet d'avenant numéro 3 aux accords de concession de la distribution publique d'énergie électrique sur le territoire de la Commune de Sisteron. A cet effet, le projet d'avenant sus-visé restera déposé à la Mairie de Sisteron pendant huit jours, du 12 Octobre au 20 Octobre 1948 pour être communiqué, sans déplacement, pendant cet intervalle aux personnes qui voudront en prendre connaissance.

SAVON pour PROFESSIONNELS. — Les tickets supplémentaires de savon pour professionnels seront remis aux retardataires de la distribution Septembre-Octobre, sur présentation d'un état règlementaire jusqu'à aujourd'hui Samedi 16 Octobre.

C. G. A. — ESSENCE. — Les bénéficiaires d'Octobre de bons d'essence « roulage » et « travaux des champs » sont affichés dans le hall de la Mairie. Ils sont priés de les retirer dans le plus bref délai.

DECLARATIONS DE RECOLTES DE CEREALES. — Les producteurs de céréales sont priés de venir au plus tôt signer en Mairie leur bulletin de déclaration de récoltes de blé et de seigle et déclarer leurs besoins en semences. Faute de quoi ils ne percevront pas la 2e fraction de la prime d'ensemencement.

PRIX DES FERMAGES. — Les bailleurs et preneurs de baux ruraux désirant des précisions sur les prix des fermages peuvent s'adresser soit au Président, soit au Secrétaire de la C. G. A.

HYMENEE. — A l'occasion du mariage de Mme Anna Reynaud, employée des P.T.T. domiciliée à Sisteron, avec M. Emile Marquez, garde au 3e escadron de la 9e Légion de Garde Républicaine à Marseille, il a été versé la somme de 1.450 frs à répartir comme suit : 100 frs pour le Bureau de Bienfaisance ; 500 frs pour le goûter des vieux ; 500 frs pour la Croix-Rouge ; 250 frs pour la Société du Sou des Ecoles Laïques et 100 frs pour la Société Musicale « Les Touristes des Alpes ».

Nos remerciements et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DON. — A l'occasion de la naissance de son fils Jean-Louis, M. Vénérandi Robert a versé la somme de 300 francs pour argent de poche aux vieillards hospitalisés.

Nos félicitations et sincères remerciements.

CONCOURS DE BOULES. — La société la « Boule Sisteronnaise », dont l'activité va sans cesse croissante, avait organisé dimanche 10 Octobre un concours de boules à pétanque par doublettes qui s'est déroulé par un temps superbe sur le Cours Melchior-Donnet.

En voici les résultats : 1er prix : Milési Girard ; 2e prix : Finette Sénéquier ; 3e prix : Bravo Bernard.

HYMENEE. — La semaine dernière a eu lieu à Château-Arnoux le mariage de notre sympathique compatriote et ami Roger Samuel, agent technique au M.R.U. avec la toute gracieuse Mlle Albertine Blanc.

Dans le long cortège de parents et d'amis qui accompagnait les jeunes époux, figurait une délégation du « Quadrille Sisteronnais » en costume local, conduite par Mme Massot-Devèze, présidente. Roger Samuel est comme on sait, l'actif et dévoué trésorier de notre groupe folklorique. Les coiffes blanches et les taïoles rouges mettaient une note pittoresque dont M. le Maire de Château-Arnoux souligna aimablement le caractère bien provençal et qui fut très apprécié de tous.

A la sortie de l'eglise les couples du Quadrille offrirent aux mariés un superbe bouquet de fleurs.

Dans la soirée, après une journée de festins, de chansons et de franche gaieté, la Fanfare du Boumas vint à son tour se joindre à la délégation du Quadrille pour faire honneur aux novis et leur donner la sérénade. On dansa un Quadrille plein d'entrain aux applaudissements enthousiastes de la population qui le bissa plusieurs fois. Un bal en plein air des plus animés suivit cette joyeuse manifestation et se prolongea tard dans la nuit, terminant ainsi une journée réussie en tous points.

Les diverses sociétés et bonnes œuvres de Sisteron ne furent pas oubliées au milieu de ces réjouissances nuptiales. Une quête faite au cours du repas de noce a produit la coquette somme de 2.500 francs qui, à la demande du marié, a été ainsi répartie : Association des Sinistrés 500 frs ; Quadrille Sisteronnais 500 frs ; Touristes des Alpes 500 frs ; Anciens Combattants 500 frs ; Argent de poche des vieillards et malades de l'hôpital-hospice 500 francs.

Nous joignons nos sincères félicitations à celles qu'ont déjà reçues Roger Samuel et sa charmante femme et nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Etude de Me Louis CASTEL
Notaire à SISTERON

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SURENCHERE
par voie de Licitation Amiable

Le SAMEDI SIX NOVEMBRE mil neuf cent quarante huit, à quatorze heures, à SISTERON, en l'étude de Me CASTEL, notaire à SISTERON, sise Place de l'Eglise, et par le ministère dudit Me CASTEL,

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, après surenchère, de l'immeuble ci-après désigné, sis sur le terroir de la commune de SAINT-GENIEZ.

Lot Unique. — Une PARCELLE DE TERRE en nature de labour, confrontant du levant Valran, du couchant et du nord chemins, et du midi Sarlin, cadastrée section A, numéro 258, lieu dit Grande Bastide, pour une superficie de trois hectares, soixante quatre ares, quatre vingt seize centiares.

MISE A PRIX : **268.333 frs**

Cet immeuble dépend de la succession de Monsieur PECOUL Geniez Placide, quand vivait cultivateur, demeurant et domicilié à SAINT-GENIEZ, décédé à SISTERON le vingt sept Mars mil neuf cent quarante trois.

Il a été adjugé au prix de DEUX CENT TRENTE MILLE FRANCS à Messieurs CHAIX et SARLIN suivant procès-verbal d'adjudication dressé par Me CASTEL, notaire à SISTERON, le trois Octobre mil neuf cent quarante huit et a fait l'objet d'une surenchère du sixième suivant déclaration passée aux minutes dudit Me CASTEL, le onze Octobre mil neuf cent quarante huit.

Pour tous renseignements et pour consulter le cahier des charges, s'adresser à Me CASTEL, notaire chargé de la vente.

L. CASTEL, notaire.

Etude de Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON (Basses-Alpes)

Vente sur Licitation

Le MERCREDI TROIS NOVEMBRE mil neuf cent quarante huit, à quinze heures, en Mairie de CHATEAU-ARNOUX (Basses-Alpes),

Aux requêtes, poursuites et diligences de :

1° — Monsieur Réginald Esther Delphin Edelberg BOFFA, chef de musique, demeurant à ROQUEBRUNE-CAP MARTIN (A. M.), Avenue de la Côte d'Azur,

Le dit Monsieur BOFFA, agissant en qualité d'héritier bénéficiaire de Monsieur Alfiéri BOFFA, son frère en son vivant maçon, demeurant à CHATEAU-ARNOUX, décédé à DIGNE le vingt et un Février mil neuf cent quarante cinq ;

2° — Maître Louis CASTEL, notaire à SISTERON, agissant en qualité de notaire commis à l'effet de représenter les héritiers non présents de Monsieur Alfiéri BOFFA, susnommé, dont les domiciles sont inconnus et Monsieur Marius SOMBARDIER, légataire particulier du dit Monsieur BOFFA, aux termes de son testament olographe, en date à CHATEAU-ARNOUX du quinze Février mil neuf cent quarante cinq, ouvert aux formes de droit et déposé après formalités légales aux minutes de Me BUES notaire à SISTERON, par acte du vingt huit Juin mil neuf cent quarante sept,

Le dit Me CASTEL, commis en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de DIGNE le six Avril mil neuf cent quarante huit.

Les requérants ayant Me Charles TARTANSON pour avoué.

Il sera, en exécution de deux jugements rendus par le Tribunal Civil de DIGNE, les treize Avril et neuf Septembre mil neuf cent quarante huit, procédé par Me BUES, notaire commis, à la vente aux enchères publiques des biens ci-après désignés, dépendant de la succession de Monsieur Alfiéri BOFFA.

DESIGNATION
DES IMMEUBLES A VENDRE
MISES A PRIX

Premier Lot

Une CAVE sise dans le village de CHATEAU-ARNOUX, sous un immeuble appartenant à Monsieur BIBAL, paraissant cadastrée sous le numéro 111 p de la section E, confrontant au nord Bibal, au levant Dol, au midi Maurel et au couchant ruelle.

MISE A PRIX : 100 francs

Deuxième Lot

Une PARCELLE DE TERRE en nature de vague, sise sur le territoire de la commune de CHATEAU-ARNOUX, quartier des Aires, paraissant cadastrée sous le numéro 179 p de la section E, pour une surface de quatre ares, quatre vingt quinze centiares et confrontant Madame Perrymond, Brunet, le chemin des Aires et Clément.

MISE A PRIX : 500 francs

Troisième Lot

Une PARCELLE DE TERRE en nature de vague, sise sur le territoire de la commune de CHATEAU-ARNOUX, au pied de la montagne Saint-Jean, paraissant cadastrée sous les numéros 390 et 391 p de la section D, pour une surface de quatre ares, quatre vingt quinze centiares et confrontant au levant vallon, au midi chemin de la Fontaine Froide, au couchant route et au nord pont.

MISE A PRIX : 500 francs

ADJUDICATION MOBILIERE

Le VENDREDI CINQ NOVEMBRE mil neuf cent quarante huit, à neuf heures trente, à CHATEAU-ARNOUX

Aux mêmes requêtes, poursuites et diligences et en exécution des mêmes jugements sus-énoncés, il sera, par Me BUES, notaire commis à cet effet, procédé à l'adjudication aux enchères publiques des biens ci-après désignés, dépendant de la succession de Monsieur Alfiéri BOFFA, savoir :

MOBILIER
DE MEUBLES MEUBLANTS

comprenant notamment : lit, armoire, buffets, tables, fournèau, matériel de cuisine, linges, draps, couvertures, divan, petit outillage, vaisselles diverses, chaises, horloge ancienne, table de nuit, selette, sacs de voyage, etc...

MATERIEL DE MAÇONNERIE

comprenant notamment : plateaux madriers de différentes dimensions, outillages divers, gamattes, matériel pour échaffaudage, etc...

CONDITIONS DE LA VENTE

La vente aura lieu au comptant et l'enlèvement des matériel et mobilier adjugés devra être immédiate sous peine de tous risques à la charge des adjudicataires.

Il sera perçu, pour frais et honoraires, vingt pour cent en sus des prix d'adjudication.

RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements complémentaires concernant les ventes sus-énoncées, s'adresser à Me BUES, notaire à SISTERON.

BUES, notaire.

ETAT-CIVIL

du 8 au 15 Octobre 1948

Naissances : Jean-Louis Vénérandi Rue Saunerie. — Monique Mireille Miriem Smadja, Avenue de la Libération. — Maryse Jacqueline Andrée Nicolas, Avenue de la Libération.

Publications de Mariages : Octavio Gaona Egea, entrepreneur de travaux publics, domicilié à Sisteron et Josette Francine Césarine Duplaye dactylographe, domiciliée à Visan. — Joseph Buzzoni, artisan-maçon, domicilié à Ribiers et Valentine Cucchietti, s. p., domiciliée à Sisteron.— Ascencio Gaona Egea, entrepreneur de travaux publics, domicilié à Sisteron et Hélène Valérie Marcelle Marie Ferrier, s. p., domiciliée à Visan. — Paul Emile Emmanuel Lecœur, apiculteur, domicilié à Mons d'Azay le Brulé (Deux Sèvres) et Rachel Sassano, couturière, domiciliée à Sisteron.

Mariage : Emile Marquez, garde au 3e escadron de la 9e Légion de Garde Républicaine, domicilié à Marseille, et Anna Ida Reynaud, employée des PTT, domiciliée à Sisteron, résidant à Manosque.

Décès : Elise Antoinette Chauvin veuve Lieutier, 73 ans, Les Plantiers.

REMERCIEMENTS

Les familles CROSASSO et ROLLAND remercient sincèrement toutes les associations de la ville, ainsi que toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion des obsèques de

Baptiste CROSASSO
mort pour la France.

A VENDRE :

PETITE MAISON, avec garage pour 2 voitures, à SISTERON.

S'adresser à Me CASTEL, notaire à SISTERON.

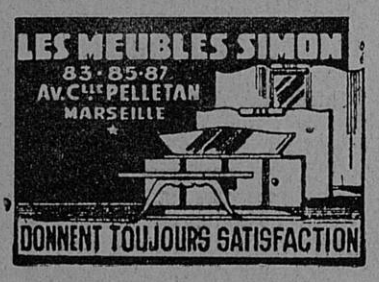

REOUVERTURE DU
Garage Brun & Fabre
Cours Melchior-Donnet
SISTERON — Téléphone 26
Toutes Réparations
Outillage Moderne
Huiles, Essence, Gazoil, Pneus
Concessionnaire : SIMCA
DELAHAYE, UNIC BERNARD
Camions de 3 T. 500 à 18 Tonnes
Diesel et Essence
— LIVRAISON RAPIDE —

CARTES DE TRANSPORTS
ASSURANCES « LE SOLEIL »
CONTENTIEUX
FONDS DE COMMERCE

ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 205

PROPRIETAIRES...
Obtenez des cours élevés
en plantant des arbres fruitiers
à maturité échelonnée.
LES PEPINIERES FRUITIERES DE LA DURANCE
MOULINS DE LA CAZETTE
Tél. 15 SISTERON Tél. 15
vous offrent un choix important de
PECHERS, POIRIERS, POMMIERS
CERISIERS, etc...
dans les meilleures variétés nouvelles
et commerciales.
Authenticité garantie
de la variété et du porte greffe
Plants obtenus sous
le contrôle phytosanitaire de l'Etat
PRIX AVANTAGEUX
Avant tout achat, consultez-nous
et venez visiter nos pépinières.

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

Vous trouverez chez...
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie
TOUT ce qui concerne
L'ELECTRICITE
Cuisinières, Chauffe-eau, etc...
Moteurs Electriques bobinés cuivre
Groupes Electro-Pompes
Grand Choix de Lustrerie, etc....
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
sous fil cuivre
— REPARATION —
T. S. F.
Agence « RADIOLA-RALLY », etc...
Vente — Réparation

Pas de Piqûres
Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
Un Dépuratif à base de Plantes
« Le Sérum Végétal de Vergons »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr A. FERRAND, pharmacien, NICE
Brochure et Renseignements
sur demande

Droguerie Paul BERNARD
63, Rue Droite
— SISTERON —

Chez MUSSO Rue Saunerie SISTERON
Spécialité ARTICLES DE TRAVAIL
Hommes et Femmes
Dépositaire de la Maison
« Adolphe LAFFONT - Lyon »
GRAND CHOIX DE COSTUMES
Hommes et Enfants
TISSUS EN TOUS GENRES
— Un coup d'œil s'impose —
PRIX ET QUALITE
Pour la rentrée des classes
Assortiment de Blouses d'enfant
en tous genres.
Pour l'Hiver
Vêtements de cuir et canadiennes

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON